

# Compte-rendu du conseil syndical du 03/11/2020

Présents : M. André, M. Autebert, M. Boutemy, M. Chambert, M. Douillard, M. Dubedout, M. Maghare, Mme Peeters

- **Report de l'assemblée générale au mois de janvier :**  
L'assemblée générale de la copropriété aura lieu le 6 janvier 2021. Il faudrait que les modifications demandées par le conseil syndical concernant l'ordre du jour soient enfin effectuées.  
Étant donné qu'un grand nombre de copropriétaires va voter par correspondance, le conseil syndical souhaiterait que le bilan établi par le conseil syndical soit ajouté aux convocations, ainsi qu'une note dans laquelle le conseil syndical informerait les copropriétaires sur les différents syndicats candidats à la gestion de la copropriété.
- **Travaux, devis :**
  - Il manque encore un devis pour la réfection de la terrasse en haut de la tour.
  - Il manque aussi le deuxième devis concernant la réfection du sol au niveau rez-de-voirie.
  - Le conseil syndical signale que le peintre qui a effectué les travaux de peinture dans les escaliers n'a toujours pas été payé.
  - Les travaux d'installation de trappes afin d'accéder plus facilement aux canalisations n'ont pas été effectués.
- **Matériel commandé :**  
Le conseil syndical signale que le matériel commandé (notamment le tableau d'affichage) n'a toujours pas été livré.
- **Défibrillateur :**  
Le conseil syndical souhaiterait obtenir un devis pour l'installation et l'entretien d'un défibrillateur dans le deuxième hall de la tour (après le digicode).
- **Essai groupe électrogène :**  
L'essai du groupe électrogène aura lieu le 4/11 avec le mandataire de sécurité, car les problèmes du groupe électrogène pourraient venir des ascenseurs de la Tour Athènes. Les entreprises Otis et Ecomelec seront présentes.
- **Proposition de rencontre avec le syndic Oralix :**  
Le syndic Oralix propose une rencontre avec les membres du conseil syndical. Cette rencontre aura lieu en visioconférence au début de la prochaine réunion du conseil syndical.
- **Questions diverses :**
  - Le conseil syndical a été informé de la présence d'un matelas, de mégots et d'excréments dans les escaliers de la tour. Tout a été nettoyé par l'employé chargé du nettoyage des parties communes. Le conseil syndical réfléchira à des mesures pour éviter ce type de désagrément (changement du digicode, ...).
  - Le conseil syndical souhaiterait savoir si la dénonciation du contrat d'entretien et d'exploitation du chauffage collectif avec l'entreprise Engie a bien été effectuée.

La prochaine réunion du conseil syndical aura lieu le 8/12 à 18h.